

PROCES VERBAL – 1^{er} CONSEIL D'ECOLE PAUL BERT

Date : 02 novembre 2020 – 18h00

Membres du conseil d'école

Présidente du conseil d'école

ACHERITOGARAY Marion, directrice de l'école et enseignante

Représentants de l'EN

MARQUE Alain, Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Auch Est (excusé)

Equipe Enseignante

SARTORIUS Alexandra (excusée) – GIGON Alain – LANLO Anaïs – ARBERET Coralie – MULLER Claire – LEGBA Aurore (excusée) – ARRESSEGUET Noémie – GALY Adeline – CARIOU Yvonne (excusée) – MONCERE Isabelle (excusée) – LETERME Chloé – FORNT Ornella – SERVAT Stéphanie (excusée) – FLEURY Camille (excusée) – DA COSTA Laura (excusée)

Représentants de parents d'élèves

ASTRIDGE Nathalie, présidente – DAMIT Adeline – PARIETTI Cécile – LAJOUS Amélie – PLANTE BROQUA Vanessa – CRESPO Elodie - CHAMAILLE Lise

Représentants de la Commune et Communauté de commune

SAINTE LIVRADE Régine, élue aux affaires scolaires à la municipalité – ROQUIGNY Martine, élue à l'environnement à municipalité – Fabrice HATTRY, agent chargé des affaires scolaires - LAFFONT Magali, directrice adjointe de l'ALAE

Installation et attribution du conseil d'école

Composition du conseil d'école :

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire,
- d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Certaines personnes peuvent assister au conseil lorsque des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent. Ils n'ont pas le droit de vote.

Il s'agit notamment :

- des personnes chargées d'activités sportives et culturelles,
- des personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique,
- de l'équipe médicale scolaire,
- des assistantes sociales,
- des suppléants des représentants d'élèves.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription peut également y assister.

Attributions du Conseil d'Ecole

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :

- les actions pédagogiques et éducatives,
- l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- les conditions d'intégration des enfants handicapés,
- les activités périscolaires,
- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire,
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Il définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école transmet aux membres du conseil d'école un bilan, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

Le conseil d'école peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire au DASEN, après avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale.

Fonctionnement

Le Conseil d'Ecole se réunit une fois au moins par trimestre et obligatoirement dans le mois suivants les élections des représentants des parents d'élèves.

Le Directeur convoque et propose l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adressé au moins 8 jours avant la date de réunion du conseil.

Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

Effectifs et organisation pédagogique

Effectifs au 02 novembre 2020

L'école accueille 249 élèves.

La répartition par niveau est la suivante :

- 52 élèves de CP
- 39 élèves de CE1
- 59 élèves de CE2
- 49 élèves de CM1
- 50 élèves de CM2

Organisation pédagogique

Classe 1, Alexandra SARTORIUS accueille 23 CE2 – 14 unilingues à temps complet et 9 bilingues à mi temps (jeudi, vendredi, un mercredi sur deux).

Classe 2, Camille FLEURY (lundi), Marion ACHERITOGARAY (mardi, vendredi, un mercredi sur deux), Laura DA COSTA (jeudi, un mercredi sur deux) accueillent 25 CM1/CM2 unilingues.

Classe 3, Alain GIGON accueille 22 CE2/CM2 unilingues.

Classe 4, Anaïs LANLO (lundi, mercredi, jeudi et vendredi) et Stéphanie SERVAT (mardi) accueillent 26 CM1/CM2 unilingues.

Classe 5, Coralie ARBERET accueille deux groupes de 18 CM1/CM2 bilingues à mi-temps et alternativement un jour sur deux sur la partie occitane.

Classe 6, Claire MULLER accueille un groupe de 18 CM1/CM2 bilingues et un groupe de 19 CM1/CM2 bilingues à mi-temps et alternativement un jour sur deux sur la partie française.

Classe 7, Aurore LEGBA accueille deux groupes de 25 CP/CE1 bilingues à mi-temps et alternativement à la demi-journée sur la partie occitane.

Classe 8, Noémie ARRESSEGUET accueille 18 CE2 bilingues à mi-temps (lundi, mardi et un mercredi sur deux) sur la partie occitane.

Classe 9, Adeline GALY accueille 21 CP unilingues.

Classe 10, Yvonne CARIOU accueille 25 élèves de CE2 – 15 unilingues à temps complet et 9 bilingues à mi temps (jeudi, vendredi, un mercredi sur deux).

Classe 11, Isabelle MONCERE accueille deux groupes de 25 CP/CE1 bilingues à mi-temps et alternativement à la demi-journée sur la partie française.

Classe 12, Chloé LETERME coordinatrice ULIS accueille 10 élèves selon un emploi du temps rédigé en fonction des besoins pédagogiques et éducatifs de chaque élève notifiés.

Classe 13, Ornella FORNT (lundi, mardi, mercredi, jeudi) et Stéphanie SERVAT (vendredi) accueillent 20 CE1 unilingues.

Trois AESH, Agnès LAVAL, Lila JEANNEY et Caroline GIRARD, affectées au PIAL L'Isle Jourdain secteur sud et rattachées au collège Françoise Héritier accompagnent les élèves notifiés de l'école selon un emploi du temps rédigé en fonction des besoins de chaque élève.

Deux services civiques, Océane DARAN et Martin TON, ont pris leur fonctions le 02 novembre 2020. L'équipe enseignante remercie Adeline GALY, référente des services civiques au sein de l'équipe, pour son travail de recrutement et d'accompagnement.

Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est présenté et lu.

Deux modifications sont soumises :

1. Article 5^{ème} Horaires et limites de responsabilité des enseignants :

Les enfants concernés par des prises en charge extérieures (hors PAI, PAP et PPS) ne peuvent rentrer ou quitter l'école que sur les temps d'ouverture du portail de 10:15 à 10:30 et de 14:30 à 14 :45.

Ces horaires sont ceux des récréations de l'école.

2. Préambule : En cas de crise, notamment sanitaire, le protocole national et sa déclinaison locale sont appliqués par les membres de la communauté éducative.
3. Les parents attendent derrière le portail et non plus derrière la ligne rouge.

Sécurité (Protocole Covid, exercice évacuation, exercice PPMS Attentat-intrusion)

Protocole Covid

Un nouveau protocole d'accueil est en vigueur depuis le 02 novembre 2020. La principale modification concerne les entrées et sorties qui s'effectuent toutes par le portail principal de l'école. Les entrées et sorties échelonnées restent en vigueur, aucune modification des horaires présentés dans le précédent protocole n'est apportée. Également, le port du masque par tous les enfants est entré en vigueur et le lavage des mains est renforcé.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le partenariat dont les agents de l'Education Nationale et de la

Mairie font preuve. La municipalité a toujours su répondre favorablement et efficacement aux demandes de l'équipe enseignante, notamment pour la désinfection des classes 7 et 11 à la demi-journée.

L'équipe remercie aussi les élus et les agents municipaux pour les échanges engagés concernant l'utilisation du deuxième portail, les propositions énoncées, même si un consensus n'a pas été possible.

Exercice évacuation incendie

L'exercice s'est tenu le jeudi 24 septembre à 9h45 en présence d'agents et d'élus de la municipalité et du SDIS 32. L'évacuation a duré 2min27. Les élèves et les personnels ont été prévenus de l'exercice. Les consignes générales ont été appliquées, l'évacuation a été efficace.

Exercice PPMS Attentat-intrusion

L'exercice s'est tenu le jeudi 8 octobre à 9h30 en présence d'agents et d'élus de la municipalité et de la gendarmerie de L'Isle Jourdain. Les élèves et les personnels ont été prévenus de l'exercice. Les consignes générales ont été appliquées, la barricade a été immédiate et silencieuse.

Cet exercice a permis l'essai de la nouvelle alarme PPMS installée au groupe scolaire durant l'été 2020. L'équipe enseignante cible plusieurs bénéficiaires à l'installation de cette alarme. Les signaux PPMS attentat intrusion, alerte confinement risques majeurs et incendie sont distincts ce qui permet un gain en efficacité. Ces signaux sont audibles par tous.

Actions et projets pédagogiques

Actions et projets concernant l'ensemble des élèves : Certains projets seront peut-être en suspens suite à la crise sanitaire en cours.

- Election des délégués de classe le 09 octobre avec usage des isolements installés par les services techniques pour l'occasion - En lien avec le projet d'école.
- Projet de végétalisation de la cour de récréation : De 2020 à 2022, est prévu un projet de végétalisation des écoles de L'Isle Jourdain, en lien avec ce qui est fait par ailleurs dans la ville. Suite à une rencontre réunissant l'élue à l'environnement, le responsable des espaces verts de la municipalité, l'élue aux affaires scolaires, le CAUE du Gers (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) et la directrice de l'école, les élèves de l'école ont réfléchi et travaillé autour de la végétalisation de leur cour de récréation. Ils se sont questionnés, au sein de leur classe, quant à leurs envies, à leurs besoins (esthétique, ombrage...). Ils ont produit des écrits, des schémas, des dessins qu'ils présenteront au CAUE et à la mairie le vendredi 06 novembre. Leurs idées seront étudiées et un projet global sera élaboré. Le travail de plantation sera opéré aux vacances de février - En lien avec le projet d'école
- Culture occitane et carnaval gascon : interventions dans les classes de Nelly PUJOL proposées par le carnaval gascon les 13 et 14 octobre. Proposition de chants et danses. Les interventions ont été de grande qualité, l'équipe enseignante remercie le carnaval gascon et Nelly PUJOL - En lien avec le projet d'école
- L'opération « Malle aux livres » est mise en place à nouveau cette année depuis la rentrée de Toussaint. Sur chaque temps de récréation et selon un emploi du temps pré établi, des élèves se retrouvent autour d'une bibliothèque mobile dans les locaux pour un temps lecture.
- Tri des déchets dans les classes en partenariat avec les agents d'entretien de la municipalité - En lien avec le projet d'école
- Cross coopératif de l'école au printemps 2021 sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire
- Spectacle de l'école le 18 mai 2021 au soir sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire
- Printemps des poètes

Actions et projets par classe

- Randonnée pédestre organisée dans le cadre de la journée du sport, le 23 septembre 2020. Les classes 3, 5, 6, 9 et 13 ont participé.

- Inscription des classes 1, 4, 7, 11 et 13 à l'opération « Un film pour tous » proposé par Ciné 32.
- Inscription des classes 2, 4, 5 et 6 au Prix littérature de jeunesse Antiquité.
- Inscription de la classe 2 au Rallye mathématiques proposé par l'IRES Toulouse et l'INSPE Toulouse-Occitanie-Pyrénées.
- Inscription des classes 2, 5 et 6 à des animations sur les déchets en partenariat avec le syndicat Trigone Auch – En lien avec le projet d'école
- Inscription des classes 2, 3, 4 et 10 au cycle rugby en partenariat avec l'association Rebonds !
- Classe 9 théâtre à la MJC

Coopérative scolaire

Aurore LEGBA et Isabelle MONCERE, mandataires et signataires de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2019-2020 ont dressé le bilan financier de la coopérative scolaire. Le montant total au 30 septembre 2020 s'élevait à 8 567,57. Ce bilan financier a été contrôlé et validé par un membre de l'équipe enseignante et un parent d'élève.

Pour l'année scolaire 2020-2021, Aurore LEGBA et Isabelle MONCERE conservent leurs fonctions. L'équipe les en remercie.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le versement de 1 000 euros de subvention sur le compte de la coopérative scolaire.

Les cotisations familles (2 900€) ont été partagées entre tous les élèves de l'école puis versées sur les comptes de chaque classe. Cette année, la somme de 11,60 euros a été octroyée à chaque élève. A titre indicatif, 15 euros avaient été octroyés à chaque élève l'an passé.

Question des représentants de parents d'élèves

Questions Ecole :

1/ Nous souhaitons vous indiquer que les horaires décalés ont permis de largement fluidifier la circulation ; toutefois, nous regrettons que les fratries ne puissent pas rentrer en même temps.

Cela est largement contre-productif puisque parents & enfants forment alors un attroupement devant l'école, d'autant plus qu'il n'y aura à partir du 2/11 qu'une seule entrée.

L'équipe enseignante comprend la difficulté des parents d'élèves concernés par des horaires d'entrées et de sorties différents, cette difficulté avait d'ailleurs été évoquée en conseil des maîtres de prérentrée le 31 août 2020. Malheureusement, compte tenu des multiples contraintes auxquelles l'équipe enseignante devait répondre, un horaire commun à chaque fratrie de l'école n'a pu être proposé. Néanmoins, l'équipe enseignante a su proposer des solutions aux parents l'ayant sollicité.

Lors des entrées, les enfants présents devant l'école sont invités à entrer indépendamment de l'horaire indiqué dans le protocole et à regagner la cour pour se ranger avec les élèves de leur classe déjà présents dans les locaux, sous la surveillance des agents ALAE. L'objectif est de limiter l'attente des enfants et des parents devant le portail.

Lors des sorties, l'équipe peut proposer à l'enfant sortant en premier d'attendre son frère ou sa sœur auprès des enseignants se relayant au portail.

L'équipe rappelle aussi qu'un quart d'heure de gratuité est proposé par l'ALAE. Ceci permettrait aux parents de récupérer les enfants d'une même fratrie en même temps.

2/ Sur René Cassin, il existe un parrainage petit/grand, serait-il envisageable de le mettre en place sur l'école ?

Nous pensons que cela peut diminuer les incivilités des grands envers les petits, de responsabiliser les plus grands et d'apprendre aux plus petits à faire confiance aux plus grands...

Le parrainage proposé par l'équipe enseignante de l'école René CASSIN durant plusieurs années a été mis en place pour répondre à un besoin identifié par les élèves et les enseignants, puis inscrit au projet d'école en

tant qu'action répondant à un axe de ce projet d'école.

L'équipe enseignante de l'école Paul BERT peut réfléchir à la pertinence d'une telle action auprès des élèves de CP et CM2. En effet, un projet est porteur lorsqu'il répond à un besoin et que l'ensemble des partenaires s'en empare et s'investit pour faire vivre ce projet.

Une contrainte importante pouvant freiner la mise en place d'un tel projet serait le nombre de classe de l'école. En effet, un tel projet implique un décloisonnement et un échange de service, difficile à mettre en place si l'on multiplie le nombre de classes en jeu et notamment en contexte Covid.

3/ Un(e) AESH est-il/elle en poste pour tous les enfants le nécessitant ?

Trois AESH, Madame Agnès LAVAL, Madame Lila JEANNEY et Madame Caroline GIRARD, affectées au PIAL L'Isle Jourdain secteur sud et rattachées au collège Françoise Héritier accompagnent les élèves notifiés de l'école selon un emploi du temps rédigé en fonction des besoins de chaque élève.

Questions Mairie :

1/ Nous déplorons qu'une solution n'ait pas été trouvée afin de conserver les 2 entrées tel qu'indiqué dans les nouvelles lisloises. Cette solution était de loin la meilleure en ces temps compliqués. Nous souhaiterions donc conserver ces 2 entrées. Pourriez-vous revoir cette possibilité ?

Par rapport à la sécurité et au plan vigipirate renforcé en cours, cela n'est pas possible.

Il y a un problème de sécurité aux abords de cet axe menant jusqu'au portail. Il avait été proposé de fermer le portail dans le prolongement de la façade afin que personne ne circule à cet endroit-là. Une question de responsabilité se posait alors.

La municipalité rappelle que la sécurité dans le cadre du plan vigipirate passe avant le protocole sanitaire et qu'un seul accès doit être mis en place.

Une réponse favorable à cette demande ne peut pas être amenée à l'heure actuelle.

2/ Ne pensez-vous pas que la zone « entrée » de Paul Bert est trop petite par rapport au nombre de parents/enfants et qu'il faudrait sécuriser cette zone ? Pourrait-on envisager d'élargir le trottoir devant l'entrée et d'y empêcher le stationnement des véhicules ?

Cela peut être étudié. Les questions des solutions pour agrandir cette entrée se posent. Cela demande du temps.

Les représentants de parents d'élèves demandent si à minima des barrières peuvent être installées afin de sécuriser cet accès qui reste très proche des voitures. Il y a beaucoup de monde sur le trottoir, il n'y a rien entre le trottoir et les voitures. Cette solution condamnerait des places de stationnement.

3/ Toujours dans l'attente de la présentation du projet de végétalisation du groupe scolaire, pourriez-vous nous y associer/nous le présenter ?

Oui.

4/ Pourriez-vous nous indiquer sous quel délai l'entrée sera couverte ?

Ceci est inscrit au budget 2021.

Les parents d'élèves indiquent que cela avait été déjà inscrit au budget 2020.

La priorité est donnée aux travaux d'isolation.

5/ Quels sont les travaux d'isolation envisagés et sous quels délais ?

Ces travaux sont inscrits au budget 2021 : isolation par le plafond des classes pour abaisser la température.

6/ Avez-vous avancé sur notre demande de création de WC côté LA ?

Ce projet ne sera pas réalisé, le nombre de WC est suffisant dans les écoles, les enseignants peuvent s'organiser afin que cela se passe bien.

L'équipe enseignante indique que les enfants ne peuvent pas entrer dans les bâtiments sur la pause méridienne sans surveillance pour des raisons de sécurité. L'équipe enseignante rappelle qu'elle n'est pas responsable des élèves sur le temps méridien.

La CCGT indique qu'il y a 4 toilettes filles et 4 toilettes garçons au total, avec la problématique de limitation des brassages.

7/ Serait-il possible d'afficher les menus à l'entrée de PB ?

Les menus sont déjà affichés côté Lucie Aubrac, les parents peuvent se déplacer jusqu'à l'entrée de Lucie Aubrac. Un panneau d'affichage communaux affaires scolaires centralise les informations pour le groupe scolaire et qu'il convient d'aller le regarder.

Les représentants des parents d'élèves expliquent que ce sont des écoles différentes et souhaitent bénéficier des informations de l'école Paul Bert devant l'entrée de l'école Paul Bert. Ils rappellent que les nouveaux arrivants ne savent pas que les menus sont affichés.

8 L'Isle Jourdain, ville du vélo, à quand une piste cyclable pour accéder au groupe scolaire ?

C'est inscrit dans le plan de circulation et ce sera discuté en 2022.

9/ Pour ceux qui viennent en vélo (sans piste cyclable) et qui restent à l'ALAE, quelles solutions pour garer leurs vélos ?

Ceci est en pour-parlé avec les services techniques pour installer des « rails » à vélos qui permettraient de garer une dizaine de vélos.

Questions ALAE/ Ecole :

1/ On nous indique régulièrement des faits de violences/racket, vol de goûter, vol dans les cartables au sein de l'école, surtout sur les plus jeunes, ne pensez-vous pas que le manque d'animateurs est en partie lié ? Les 5 ou 6 postes d'animateurs manquants durant la pause méridienne ont-ils été pourvu ? Serait-il possible de rappeler les règles de vie en collectivité afin que cela ne se reproduise plus ?

Mme Laffont explique que ce qui a été remarqué c'est que suite au contexte sanitaire actuel et la séparation entre les 2 écoles, ces faits de violence sont amoindris. Il y a toujours des petites disputes, les choses sont réglées rapidement. Le climat général est amélioré.

Sur le temps de l'ALAE, les enfants ne peuvent avoir que 10 billes, les objets personnels sont prohibés car cela est source à conflits, vols etc... En ce qui concerne les vols de goûter, cela reste des événements à la marge, il y a peu de retour de la part des parents, une solution a été mise en place l'an dernier à savoir de déplacer tous les cartables dans un coin de la cour afin de voir les enfants qui voleraient éventuellement les goûters. Les règles ont été rappelées aux enfants ce soir, il est possible de rassembler les enfants et de leur transmettre des informations régulièrement. Les cartables vont être mis sous les préaux afin que cela soit plus difficile de commettre un vol de goûter. Un service civique de Lucie Aubrac vient d'être embauchée, également 2 agents vont venir en renfort sur le groupe scolaire venant de l'école d'Anne Frank, aussi un agent qui devait être en formation ce mois-ci et dont la formation a été annulée va venir renforcer l'équipe.

2/ L'organisation des groupes (bleus/rouges) ayant changé au 02/11, pourriez-vous nous indiquer quelle sera votre organisation sur les différents temps périscolaires ?

Sur les temps du matin, deux salles d'accueil sont ouvertes et ensuite les deux cours d'école. Dans chaque salle il y a deux zones : à l'intérieur même d'une salle, en fonction de leur groupe couleur, les enfants ont une zone attitrée. Il y a en tout quatre groupes : deux pour l'école Paul Bert et deux pour Lucie Aubrac.

Pour le midi, il y a donc deux couleurs pour Paul Bert (rouge et bleu), la cour est partagée en deux avec une zone pour chaque groupe. Les groupes correspondent aux petits (groupe bleu) et aux grands (groupe rouge). Pour la cantine, les enfants sont rangés par classe, entrent avec leur animateur référent et s'installent par classe autour des tables de manière à éviter le brassage des élèves.

Sur le temps du soir, le fonctionnement est organisé par groupes de couleurs et des activités sont proposées en fonction de la zone dans laquelle les enfants se trouvent.

3/ Avez-vous été informé qu'un jeu dangereux (retenir sa respiration jusqu'à en devenir rouge) était en vogue à LA ? Serait-il possible de sensibiliser les élèves de PB à ce sujet ?

Il n'y a pas de retour de la part des équipes par rapport à ce jeu. Tous les adultes seront vigilants et seront en capacité d'expliquer la dangerosité de ce jeu aux enfants le cas échéant.

4/ Les mesures nécessaires ont-elle été mises en place à la cantine afin de comptabiliser les enfants ?

Chaque classe va à la cantine avec un animateur référent qui comptabilise et note chaque enfant entrant dans la cantine pour se restaurer.

Les élèves qui restent en APC avec les enseignants sont accompagnés dans la cour de l'école et confiés aux animateurs puis envoyés en salle de restauration lorsque c'est à eux de manger.

Date des conseils d'école

lundi 8 février 2021 à 18h

lundi 7 juin 2021 à 18h

Levée de séance à 19h40

Marion ACHERITOGARAY, Présidente

Adeline GALY ,Secrétaire de séance